

Conseil Syndical du 23 janvier 2024

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Sébastien FOURAGE, Guy TOUCHARD, Jérôme RICOU, Denis FOURNIER, Gérard DENIS, Michel KLINGEMANN, Jean Paul IMBAULT, Françoise ABSOLU, Jean Claude BENNERY, Michel THOMAS, Fernand GOURLOT, Didier CHATELLIER, Michel LECLERCQ.

Absents excusés : Raphaël RAMETTE, Stéphanie RAMETTE (pouvoir à Claude LANCRENON), Philippe BALIN, Olivier NIOCHE.

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT, Sylvain PINAULT

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 28 novembre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Deux questions ressortent cependant de ce compte rendu. Pourquoi le Dhuy a pour objectif un bon état écologique pour 2027 et non le Loiret ? Le Loiret n'a pas les mêmes objectifs et contraintes car c'est un cours d'eau fortement modifié.

Pourquoi le compte rendu parle de réunion en préfecture ? C'est le SMBL qui en tant que syndicat de rivière représente l'ASRL lors des réunions à la préfecture. L'ASRL souhaiterait être directement présente auprès des instances, un courrier en ce sens avec une demande de rendez-vous a été envoyé à la préfète.

Un syndic rappelle le travail en coordination qui a pu être fait ces dernières années entre l'ASRL et le SMBL. Ces échanges, arrêtés pour le moment, permettraient un travail efficace et en sécurité. Il est souhaitable que cela reprenne.

Point financier

Hugo LEPETIT présente la proposition suivante de Décision Modificative du budget 2024 :

- 1800€ supplémentaires en charge au chapitre 67 : charges spécifiques
- 1800€ supplémentaires en produit au chapitre 70 : produits des services

La décision modificative est approuvée à l'unanimité des présents et représentés

Les deux employés de l'ASRL ont besoin de changer de téléphone, au vu des prix proposés par les fournisseurs, il est proposé que les agents achètent eux même leur téléphone et soient remboursés. Le Samsung Xcover 5 (225€ sur Amazon) semble correspondre aux besoins des techniciens de rivière. Le remboursement pourra se faire sur le chapitre de charge 011 : Charge à caractère générale. Le faible montant ne justifie pas de passer l'écriture sur un chapitre d'investissement.

L'achat et le remboursement des téléphones est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le président profite de ce point financier pour informer le conseil syndical que la comptabilité de l'ASRL est passée à la dématérialisation totale en ce début d'année. Les transmissions à la trésorerie et à la préfecture sont sécurisées à l'aide d'une clé de certification. Claude LANCRENON remercie Hugo LEPETIT pour son implication à ce sujet.

Capteur du pont Bouchet

Pour rappel un capteur de niveau ainsi qu'un capteur de vitesse ont été installés à partir de 2023 au pont Bouchet. Si le capteur de niveau fonctionne correctement, ce n'est pas le cas du capteur de vitesse. Un jaugeage avait pourtant été réalisé à l'aide de Michel Normand mais depuis cela le capteur indique une vitesse constante de 10m/s.

L'ASRL a fait une demande de reprise du capteur auprès du fournisseur Ijinus. L'entreprise ne pourra pas faire de reprise mais propose un geste commercial pour la fourniture de 3 autres capteurs de niveau. Ces capteurs équiperont les 3 autres « grands » bassins. Depuis la demande de reprise du matériel, le fournisseur semble plus enclin à trouver une solution pour le faire fonctionner.

A noter que la métropole s'équipe actuellement de capteurs de niveau et de vitesse sur le bassin versant dont un qui serait situé dans le Parc Floral. Il faudra s'assurer que ce capteur et celui du pont Bouchet ne fassent pas doublon.

CLE HMUC, CT

La composition des membres de la CLE va être revue, en effet de nombreux représentants, notamment des communes, n'ont jamais été présents l'année passée. L'ASRL gardera bien sur son siège, les intitulés de collègues vont être revus aussi.

La pré-étude HMUC se prépare, le Loiret va malheureusement être mis un peu de côté car trop complexe, le système karstique et la gestion par vannes rendent les analyses de débits difficiles. Seule une analyse des apports du Dhuy et de la nappe alluviale va être réalisée.

Un syndic interpelle sur l'étude qui doit être réalisée au Parc Floral suite à la volonté de rétrécir le lit de la rivière. Ce rétrécissement pourrait avoir de lourdes conséquences pour la rivière. C'est actuellement le plan de Beaurain de 1739 qui fait référence sur le Parc Floral. Plusieurs questions se posent :

- La métropole peut-elle réaliser des travaux sans l'aval de l'ASRL ?
- Est-ce qu'elle peut déroger au plan de 1739 ?

Ces questions vont être transmises au conseil juridique qui étudie actuellement les statuts de l'ASRL.

Questions diverses

- SIFA : Suite à la fermeture de la SIFA, le site a été mis en vente aux enchères sans trouver d'acquéreur à ce jour.
- Les travaux du Beauvoir se poursuivent, des travaux sur les rives seraient prévus.
- Vannes Tacreniers : Hugo LEPETIT et Sylvain PINAULT ont rencontré Monsieur Moreau et Monsieur Choisy. Ce dernier est toujours réticent à l'idée de faire ces travaux. Il est envisagé de faire un constat d'huissier.

Claude LANCRENON clôture le conseil et propose un pot pour la nouvelle année à 20h.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 09/01/2024

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 23 janvier 2024 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 28 novembre 2023**
- **Point financier**
- **Capteur du pont Bouchet**
- **CLE et HMUC**
- **Questions diverses**
- **Pot pour la nouvelle année**

Le président,
Claude LANCRENON